

VILLE DE CERGY

Tarifs municipaux 2025-2026

1.	Tarifs au « taux d'effort progressif »	3
2.	Tarifs au « taux de participation des familles »	5
3.	Tarifs fixes (hors quotient familial)	5
	❖ Accueil périscolaire du soir après 18h30	5
	❖ Repas adultes	5
	❖ Maison départementale de l'enfance	5
	❖ Centre de Formation Danse	6
	❖ Ecole de Musique	6
	Location d'instruments de musique	6
	Parcours Musique pour les étudiants de l'enseignement supérieur habitant ou étudiant sur Cergy	6
	Parcours Musique	6
	❖ Médiathèques/bibliothèques	6
	❖ Spectacles et activités proposés dans le cadre de la programmation de Visage du Monde et du Douze ..	7
	❖ Locations de salle	7
	Salles de Visage du Monde	7
	Location grande salle du Douze	8
	Les studios du Douze.....	8
	❖ Accueil de tournages	9
	Tournage en décor intérieur (bâtiments publics)	9
	Tournage en décor extérieur (espaces verts, voie publique sans entrave à la circulation, équipements sportifs)	10
	Tournage en décor remarquable	11
	Tournage sur la voie publique avec perturbation de circulation	12
	Redevance pour emprise logistique ou technique.....	12
	Coûts supplémentaires liés à la mobilisation de personnel municipal	13

1. Tarifs au « taux d'effort progressif »

(Délibérations n°10 du 28 mars 2024 et n°6 du 21 mai 2024)

La tarification s'établit sur la base d'une tarification individualisée au « taux d'effort progressif » avec un tarif minimum et un tarif maximum :

Activité	Taux d'effort A	Taux d'effort B	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif extérieur
Restauration	0,0000050%	0,01332%	0,95 €	5,81 €	8,69 €
Accueil du matin	0,0000010%	0,01024%	0,58 €	3,71 €	4,74 €
Atelier (mois)	0,0000100%	0,08632%	5,82 €	41,62 €	58,72 €
Accueil du soir	0,0000012%	0,03186%	1,44 €	7,65 €	12,07 €
ALSH journée	0,0000124%	0,01271%	3,66 €	23,93 €	32,65 €
ALSH demi-journée sans repas	0,0000045%	0,00462%	1,34 €	8,70 €	11,87 €
ALSH demi-journée avec repas	0,0000080%	0,00809%	2,33 €	15,23 €	20,78 €
Mini-séjour (pour une journée ou pour une nuit)	0,0000082%	0,14300%	4,19 €	30,37 €	Néant

Une **majoration de 50%** par rapport au tarif normal sera appliquée pour les présences d'urgence sans réservation ou les réservations hors délai et prestations réservées non fréquentées (hors ateliers du soir et accueils du matin). Par exception, les réservations hors délais et les présences d'urgences ne feront pas l'objet d'une majoration, sur présentation obligatoire d'un justificatif et uniquement en cas de modification de la situation familiale dans les circonstances indiquées dans le règlement des activités périscolaires et extrascolaires.

Un **processus de lissage des augmentations** de tarif de la restauration et de l'activité ALSH aux conditions suivantes : Au titre des années scolaires 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030, le système de lissage est modifié de la manière suivante.

Les familles pouvant bénéficier du mécanisme de lissage pour l'année N doivent respecter les conditions suivantes :

- Avoir bénéficié du mécanisme de lissage dans le cadre de l'année N-1 ;
- Ne pas présenter de changement de situation familiale par rapport à l'année N-1 ;
- Ne pas avoir une variation du revenu fiscal de plus ou moins de 5% par rapport à l'année N-1

Le tarif sera calculé chaque année de la manière suivante :

$$Tarif_n = \text{minimum} \left(Tarif_{\text{taux d'effort}} ; Tarif_{n-1} + \frac{Tarif_{\text{taux d'effort}} - Tarif_{n-1}}{5 - A} \right)$$

Avec :

- $Tarif_n$: tarif payé par l'utilisateur pour l'année scolaire ;
- $Tarif_{n-1}$: tarif payé par l'utilisateur l'année scolaire précédente ;
- $Tarif_{\text{taux d'effort}}$: tarif qui serait payé pour l'utilisateur si le mécanisme de lissage ne s'applique pas, tel que décrit à l'Article n°2 de la présente délibération n°10 du 28 mars 2024 ;
- A : le numéro de l'année de lissage, calculé de la manière suivante :

Année	Valeur de A
2025-2026	0
2026-2027	1
2027-2028	2
2028-2029	3
2029-2030	4

Ainsi, le mécanisme de lissage prendra fin pour l'année scolaire 2029-2030.

La tarification pour une **fréquentation d'urgence des ATS** (Ateliers du soir) pour les élèves d'âge élémentaire, dans la limite de 2 par mois, sans obligation de présenter un justificatif, est la suivante :

- Le tarif appliqué sera celui de l'accueil maternel du soir, sans majoration. Il est précisé que passé deux présences, la tarification bascule sur le forfait mensuel.

En l'absence de déclaration du quotient familial, le tarif maximum s'applique pour l'ensemble des activités périscolaires et extrascolaires.

Le tarif extérieur s'applique aux familles non cergysoises à l'exception des familles des communes membres de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise signataires d'une convention de réciprocité avec la ville de Cergy qui se voient appliquer le tarif issu du calcul du taux d'effort progressif individualisé.

Les familles non cergysoises dont les enfants fréquentent les activités périscolaires qui sont scolarisés au sein d'ULIS, ou sont scolarisés au sein d'une école de la ville pour un motif d'urgence ou social ou enfants des personnels enseignants ou communaux, se verront appliquer les tarifs issus du calcul de leur taux d'effort progressif sans surcote.

En cas de garde alternée, pour les ateliers du soir au mois, sur présentation d'un justificatif ou du jugement, une réduction de 50% du tarif calculé sur la base de chacun des quotients sera appliquée pour chacun des deux parents.

Pour tout enfant scolarisé à Cergy, il est appliqué le tarif au quotient familial de chacun des 2 parents pour l'ensemble des activités péri et extrascolaires dès lors qu'au moins un des 2 parents est Cergysois.

Lorsque l'enfant bénéficie d'un **PAI** pour le suivi d'un régime alimentaire particulier, en cas de souhait de fréquentation de la restauration scolaire et/ou de l'accueil du soir maternel, la famille devra fournir l'intégralité du repas et/ou du goûter à l'enfant.

Ce fonctionnement sera pris en compte pour la facturation des familles avec une réduction correspondant au coût réel du repas :

- Restauration scolaire : 31% de réduction sur le tarif calculé
- Accueil maternel du soir : 10% de réduction sur le tarif calculé
- ALSH (centre de loisirs les mercredis ou les vacances) :
Fréquentation à la journée : 9% de réduction sur le tarif calculé
Fréquentation à la demie journée avec repas : 13 % de réduction sur le tarif calculé
Fréquentation à la demie journée avec gouter uniquement : 3% de réduction sur le tarif calculé

Activité	Taux d'effort A	Taux d'effort B	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif extérieur
Ecole Municipale de Musique- Parcours complet*	0,0000184%	1,99277%	153,00 €	418,20 €	714,00 €
Ecole Municipale de Musique- parcours collectif*	0,0000048%	0,52557%	40,39 €	110,26 €	188,29 €
Ecole Municipale de Musique-parcours adulte*	0,0000122%	1,33034%	102,10 €	279,17 €	476,65 €
Centre de Formation Danse-formule unique d'enseignement	0,0000262%	1,22777%	102,00 €	306,00 €	408,00 €
Centre de formation Danse- formule junior	0,0000098%	0,46042%	38,25 €	114,75 €	155,04 €
Séjours multi-activité jeunes 12 à 17 ans (pour une nuitée ou pour une journée)	0,0000082%	0,14300%	4,19 €	30,37 €	31,21 €
Animations municipale-atelier/stage de proximité	0,0000002%	0,00212%	0,26 €	1,02 €	Néant
Animations municipale-ateliers hors les murs	0,0000004%	0,00425%	0,51 €	2,04 €	
Animations municipales-sortie accompagnée de niveau1	0,0000006%	0,00638%	0,77 €	3,06 €	
Animations municipales-sortie accompagnée de niveau 2	0,0000010%	0,01062%	1,28 €	5,10 €	

*Les tarifs seront proratisés en cas de démarrage différé de l'activité, à l'initiative de l'Ecole Municipale de Musique

2. Tarifs au « taux de participation des familles »

(Délibération n°6 du 21/05/2024)

Activité	Participation des familles de 20% du coût de la prestation	Participation des familles de 30% du coût de la prestation	Participation des familles de 40% du coût de la prestation	Participation des familles de 50% du coût de la prestation
Activité familles Participation par adulte *				
Projet sportif accompagné comprenant au minimum 4 journées complètes	QF entre 0 et 5 796€ (annuels)	QF au-dessus de 5796€ et jusque 10 548 € (annuels)	QF au-dessus de 10 548 € et jusque 15 300€ (annuels)	QF au-dessus de 15 300€ (annuels)
Journées thématiques co-construites avec nuitée possible entre 1 à 3 jours comprenant des activités loisirs, sportives, culturelles				
Billetterie spectacles, manifestations, concert				

*Participation de chaque enfant de 3 à 17 ans : 50% du tarif appliqué à un adulte
A partir du 3ème enfant et pour les enfants de moins de 3 ans : activité gratuite.

3. Tarifs fixes (hors quotient familial)

❖ Accueil périscolaire du soir après 18h30

Accueil des enfants de CP fréquentant par dérogation les accueils périscolaires du soir après 18h30 : **tarif forfaitaire 1 € par présence** (tarif unique quel que soit la composition de la famille, et sans goûter)

❖ Repas adultes

- Personnel communal de la direction de l'Education après avis de la Direction de l'Education (à noter qu'aucun ticket restaurant ne pourra être perçu le cas échéant), élus et représentants des parents d'élèves invités dans le cadre des visites lors de la pause méridienne : **gratuité**
- Adulte extérieur (enseignants/AESH) : **4,67 €**

❖ Maison départementale de l'enfance

Activité	Tarifs
Restauration	4,03 €
Accueil du matin	1,39 €
Atelier du soir (mois)	18.26 €
Accueil du soir	3,59 €
ALSH mercredi et vacances journée entière	9,65 €
ALSH mercredi et vacances matin avec repas	5,80 €
ALSH mercredi et vacances après-midi sans repas	3,86 €

Pourront également bénéficier des tarifs ci-dessus, les familles accueillant des enfants faisant l'objet d'une mesure de placement au titre de l'aide sociale à l'enfance. (Ces tarifs s'appliquent uniquement aux enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance)

Lorsque l'enfant bénéficie d'un PAI pour le suivi d'un régime alimentaire particulier, en cas de souhait de fréquentation de la restauration scolaire et/ou de l'accueil du soir maternel et/ou des ALSH les mercredis et les vacances scolaires, la famille devra fournir l'intégralité du repas et/ou du goûter à l'enfant.

Ce fonctionnement sera pris en compte pour la facturation des familles avec une réduction correspondant au coût réel du repas :

- Restauration scolaire : 31% de réduction sur le tarif calculé
- Accueil maternel du soir : 10% de réduction sur le tarif calculé
- ALSH (centre de loisirs les mercredis ou les vacances) :
Fréquentation à la journée : 9% de réduction sur le tarif calculé
Fréquentation à la demie journée avec repas : 13 % de réduction sur le tarif calculé
Fréquentation à la demie journée avec gouter uniquement : 3% de réduction sur le tarif calculé

❖ Centre de Formation Danse

Tarif ancien élèves	20,80 €	1 cours par semaine dans la limite des places disponibles et accès aux entraînements libres
Tarif danseurs professionnels	52,00 €	
Stage enfants d'une durée de 1h30 par jour	20,80€ la semaine	
Formation initiale Hip-Hop	520 € l'année pour les inscriptions à partir de septembre 2025	
Formation continue Hip-Hop	1 040 € l'année pour les inscriptions à partir de septembre 2025	

❖ Ecole de Musique

Location d'instruments de musique

Type d'instruments	Tarif trimestriel
Altos - Clarinettes - Cornets -Guitares acoustiques - Hautbois - Saxophones - Trompettes - Tubas - Violons -Violoncelles - Autres instruments	36 €

Parcours Musique pour les étudiants de l'enseignement supérieur habitant ou étudiant sur Cergy

Les étudiants peuvent, s'ils le désirent et sur présentation de leur carte d'étudiant ou d'un certificat de scolarité, bénéficier des droits de scolarité forfaitaires suivants, quel que soit leur lieu d'habitation et/ou leur lieu d'études.

Activité	Tarifs
Parcours complet	203,90 €
Parcours collectif	53,65 €
Parcours adulte	136,27 €

Parcours Musique

Des droits d'inscription de **25€** s'appliquent à l'ensemble des parcours musique

L'inscription à mi année (janvier) est possible au regard des places disponibles. Il est alors possible d'intégrer les cours individuels uniquement (hors FM et pratique collective).

Le tarif appliqué pour l'intégration en janvier est d'une demi-année scolaire (même base que pour le tarif année complète divisée par deux »).

❖ Médiathèques/bibliothèques

Abonnement : gratuit

Tarif perte de carte de lecteur : **2€**.

❖ Spectacles et activités proposés dans le cadre de la programmation de Visage du Monde et du Douze

Type de spectacles ou activités	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif abonnés
Spectacle catégorie A	35 €*	27 €*	25 €*
Spectacle catégorie B	30 €*	22 €*	20 €*
Spectacle catégorie C	25 €*	17 €*	15 €*
Spectacle catégorie D	20 €*	13 €*	10 €*
Spectacle catégorie E	14 €*	10 €*	6 €*
Spectacle catégorie F	6 €*	4 €*	3 €*
Spectacle catégorie G	3 €*		
Campus danse (stage danse intensif) 2h par jour sur 5 jours	25 €*		
Abonnement	20 €*		
Abonnement DUO**	35 €**		
Ateliers, stages, workshop, masterclass	5€ pour 1 heure		
	2,50€ pour 30 minutes		

* A ces tarifs, il conviendra au public d'ajouter les commissions éventuelles de prestataires tiers pour les billetteries réservées en ligne. Ces commissions sont perçues directement par le prestataire. Pour exemple, en 2023, le prestataire weezevent perçoit une commission de 0,99 € par billet acheté en ligne.

Critères d'éligibilité aux tarifs réduits :

Moins de 25 ans - Etudiants - Familles nombreuses

Agents de la ville de Cergy

Bénéficiaires du CNAS et ayants droits

Demandeurs d'emploi - Bénéficiaires des minimums sociaux

Séniors de + de 65 ans

Elèves du CFD uniquement pour les spectacles de danse

Participants aux Masterclass en lien avec le spectacle

Groupe constitué de dix personnes minimum

**L'abonnement Duo permet au détenteur de l'abonnement d'acheter une seconde place au tarif abonné lors de sa commande, au bénéfice de la personne de son choix.

Tarifs scolaires : Spectacles et Ateliers**	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCÉE
Spectacle	1€ / élève	2€ / élève	3€ / élève
Atelier 1h	120 € / classe	150€ / classe	200 € / classe
Atelier 30 minutes supplémentaires	60 € / classe	75€ / classe	100 € / classe
Partenariat co-réalisation avec Points communs (spectacle + 1 atelier)	5 € / élève		

** Certains critères dérogatoires à la tarification pourront être appliqués :

- Dans le cadre de projets d'associations domiciliées sur le territoire de la ville de Cergy ou de la Communauté d'Agglomération de Cergy- Pontoise s'inscrivant dans le cadre d'une coréalisation avec la ville de Cergy ou d'une convention de partenariat.
- Dans le cadre de projets faisant partie d'un dispositif d'accompagnement de la ville, notamment dans le domaine artistique et/ou socioéducatif, la tarification pourra prendre la forme d'une valorisation en nature
- Dans le cadre de projets menés par des établissements scolaires du premier et second degré, situés sur le territoire de la ville de Cergy et, œuvrant dans une dynamique partenariale avec la ville.

❖ Locations de salle

Salles de Visage du Monde

Type de salle	Tarif demi-journée*	Tarif journée**
Salle de spectacle : tous organismes et associations hors Cergy	1 591 €	2 550 €
Salle de spectacle : associations cergysoises	954 €	1 530 €
Loge/unité	39 €	66 €
SSIAP Obligatoire	Selon tarif en vigueur	
Agent de sécurité	Selon tarif en vigueur	

Location grande salle du Douze

Type de salle***	Tarifs horaires (uniquement en complément d'une location journalière)	Tarif demi-journée*	Tarif journée**
Grande salle : tous organismes et associations hors Cergy	400 €	2 150 €	3 570 €
Grande salle : Associations cergyssoises	230 €	1 225 €	2 040 €
Espace scénique seul (artiste de notoriété)	138 €	765 €	1 225 €
Espace scénique seul (artiste en développement)	70 €	335 €	615 €
Office de réchauffage	32 €	183 €	285 €
Cuisine pédagogique	32 €	183 €	285 €
Bureau de production	8 €	39 €	66 €
Patio extérieur	26 €	132 €	255 €
Espace repas	26 €	132 €	255 €
Loge / unité	8 €	39 €	66 €
Agent de sécurité	Selon tarif en vigueur à la date du devis définitif		
SSIAP Obligatoire	Selon tarif en vigueur à la date du devis définitif		

*Location à la demi-journée = 6 heures consécutives maximum

**Location à la journée = 10 heures consécutives maximum

***Les espaces connexes à la grande salle du Douze sont disponibles à la location dans ce cadre uniquement et sous réserve de disponibilité

Les studios du Douze

	Durée	Plein tarif	Tarif réduit*
REPETITION	1 heure	10 €	7,50 €
	Forfaits pour les musiciens adhérents		
	12 heures	100 €	75 €
	24 heures	180 €	140 €
	36 heures	235 €	175 €
	Adhésion**	10 €	5 €
ENREGISTREMENT	1 heure	30 €	10 €
	4 heures	110 €	
	8 heures	200 €	

*Critères d'éligibilité aux tarifs réduits :

Musiciens répétant seul
Moins de 25 ans
Etudiants
Bénéficiaires des minimums sociaux
Demandeurs d'emploi
Séniors de + de 65 ans
Agents de la ville de Cergy
Elèves de l'école de musique
Familles nombreuses

**Le mercredi un tarif d'enregistrement de 10€/h sera réservé pour les étudiants et/ou moins de 25 ans en solo ou en duo

❖ Accueil de tournages

Les tarifs indiqués dans les grilles tarifaires sont basés sur les principes suivants :

- ✓ Ils incluent les frais liés à la mise à disposition des locaux (électricité, eau, ...) dans le cadre d'un usage habituel et en l'état.
- ✓ Le tarif par demi-journée est calculé en divisant par deux le tarif à la journée, sachant que :
 - Une demi-journée : moins de 6 heures ;
 - Une journée : plus de 6h et moins de 24h.
- ✓ Le tarif est fonction de la taille de l'équipe technique de Production (hors comédiens) : moins de 30 personnes, entre 30 et 50 personnes, plus de 50 personnes.
- ✓ Le tarif de nuit s'appliquera lorsque le nombre d'heures de tournage entre 20h et 8h dépasse une durée de 4h.
- ✓ Le tarif est fonction du type de projet : cinéma, fiction TV, publicité, émission de flux, formats courts, formats web, photos artistiques et du type de décors
- ✓ Aucune redevance ne sera facturée dans le cas de l'occupation d'un Lieu en l'absence de toute activité de production (montage / tournage / démontage), sauf si cette occupation gêne la circulation du public, et/ou si elle excède 48 heures consécutives.

AJUSTEMENTS POUR LE CALCUL DE LA REDEVANCE

Le prix total de la redevance de tournage calculé à partir des grilles tarifaires indiquées au paragraphe 1/c. est ajusté en fonction du nombre total de jours d'utilisation, incluant les jours de montage / tournage / démontage :

- ✓ Si la durée d'utilisation est entre 4 et 29 jours : 15% de réduction sur la redevance de tournage applicable.
- ✓ Si la durée d'utilisation est supérieure ou égale à 30 jours : 30% de réduction sur la redevance de tournage applicable

Cas particuliers

Toute évolution du projet de plus de 8% en nombre de jours d'utilisation donne lieu à un ajustement du prix total de la redevance, dont le montant sera déterminé en application des grilles tarifaires.

GRILLES TARIFAIRES

Tournage en décor intérieur (bâtiments publics)

CINEMA - FICTION TV - PUBLICITE			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et =50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	743 €	1 061 €	1 380 €
Tournage demi - Journée semaine (8h à 20h)	371 €	530 €	690 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	1 114 €	1 592 €	2 070 €
Tournage demi - Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	557 €	796 €	1 034 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	186 €	265 €	345 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	94 €	134 €	172 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	371 €	530 €	690 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	186 €	265 €	345 €
EMISSION DE FLUX			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et =50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	594 €	849 €	1 104 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	298 €	424 €	553 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	891 €	1 273 €	1 655 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	447 €	636 €	828 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	149 €	212 €	275 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	74 €	106 €	139 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	298 €	424 €	552 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	149 €	212 €	275 €

FORMAT COURT ET FORMAT WEB - CLIP AUTOPRODUIT			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et =50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	149 €	212 €	275 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	74 €	106 €	139 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	222 €	318 €	414 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	111 €	159 €	207 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	38 €	53 €	68 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	18 €	28 €	35 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	73 €	106 €	139 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	38 €	53 €	69 €
PHOTOS ARTISTIQUES			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et =50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	73 €	106 €	139 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	38 €	53 €	69 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	111 €	159 €	207 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	56 €	81 €	104 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	18 €	28 €	35 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	9 €	13 €	17 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	38 €	53 €	68 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	18 €	28 €	35 €

Tournage en décor extérieur (espaces verts, voie publique sans entrave à la circulation, équipements sportifs)

CINEMA - FICTION TV - PUBLICITE			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	520 €	743 €	965 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	260 €	371 €	483 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	780 €	1 114 €	1 448 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	390 €	558 €	724 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	130 €	186 €	241 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	66 €	94 €	121 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	260 €	371 €	483 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	130 €	186 €	241 €
EMISSION DE FLUX			
	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	416 €	594 €	773 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	208 €	298 €	387 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	624 €	892 €	1 159 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	312 €	446 €	580 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	104 €	149 €	194 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	52 €	75 €	97 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	208 €	298 €	386 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	104 €	149 €	194 €
FORMAT COURT ET FORMAT WEB - CLIP AUTOPRODUIT			
	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	104 €	149 €	194 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	52 €	75 €	97 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	156 €	223 €	289 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	78 €	111 €	145 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	26 €	37 €	48 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	14 €	19 €	24 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	52 €	74 €	97 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	26 €	37 €	49 €

PHOTOS ARTISTIQUES			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	52 €	74 €	97 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	26 €	37 €	49 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	78 €	111 €	145 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	40 €	56 €	73 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	12 €	19 €	24 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	6 €	9 €	12 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	26 €	37 €	48 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	14 €	19 €	24 €

Tournage en décor remarquable

CINEMA - FICTION TV - PUBLICITE			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	1 486 €	2 123 €	2 759 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	743 €	1 061 €	1 380 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	2 229 €	3 183 €	4 139 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	1 114 €	1 592 €	2 070 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	371 €	530 €	690 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	187 €	265 €	346 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	743 €	1 061 €	1 380 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	371 €	530 €	690 €

EMISSION DE FLUX			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	1 188 €	1 698 €	2 207 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	595 €	849 €	1 104 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	1 783 €	2 547 €	3 311 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	891 €	1 273 €	1 655 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	297 €	424 €	552 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	149 €	212 €	276 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	595 €	849 €	1 104 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	297 €	424 €	552 €

FORMAT COURT ET FORMAT WEB - CLIP AUTOPRODUIT			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	297 €	424 €	552 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	149 €	212 €	276 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	446 €	636 €	828 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	222 €	318 €	414 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	74 €	106 €	138 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	37 €	53 €	69 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	149 €	212 €	276 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	74 €	106 €	138 €

PHOTOS ARTISTIQUES			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	149 €	212 €	276 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	74 €	106 €	138 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	222 €	318 €	414 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	111 €	159 €	207 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	37 €	53 €	69 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	18 €	27 €	35 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	74 €	106 €	138 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	37 €	53 €	69 €

Tournage sur la voie publique avec perturbation de circulation

CINEMA - FICTION TV - PUBLICITE			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	1 114 €	1 592 €	2 070 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	558 €	796 €	1 035 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	1 672 €	2 388 €	3 105 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	836 €	1 194 €	1 552 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	278 €	399 €	517 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	140 €	200 €	259 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	558 €	796 €	1 035 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	278 €	399 €	518 €
EMISSION DE FLUX			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	743 €	1 061 €	1 380 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	371 €	530 €	690 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	1 114 €	1 592 €	2 070 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	558 €	796 €	1 035 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	187 €	265 €	346 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	94 €	134 €	172 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	371 €	530 €	690 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	187 €	265 €	346 €
FORMAT COURT ET FORMAT WEB - CLIP AUTOPRODUIT			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	371 €	530 €	690 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	187 €	265 €	346 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	558 €	796 €	1 035 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	278 €	399 €	518 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	93 €	134 €	172 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	47 €	66 €	87 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	187 €	265 €	346 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	94 €	134 €	172 €
PHOTOS ARTISTIQUES			
Tarif journalier	Equipe technique		
	<30	>=30 et <=50	>50
Tournage Journée semaine (8h à 20h)	371 €	530 €	690 €
Demi-tarif Journée semaine (8h à 20h)	187 €	265 €	346 €
Tournage Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	558 €	796 €	1 035 €
Demi-tarif Nuit (20h à 8h) / Dimanche / Jour férié	278 €	399 €	518 €
Forfait Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	93 €	134 €	172 €
Forfait demi - Journée occupation sans activité de production (sur 24h)	47 €	66 €	87 €
Forfait Journée montage / démontage (sur 24h)	187 €	265 €	346 €
Forfait demi - Journée montage / démontage (sur 24h)	94 €	134 €	172 €

Redevance pour emprise logistique ou technique

Emprise espace public pour les besoins logistiques et techniques	Tarif / jour
Emprise place stationnement	10,61€ / jour
Emprise logistique ou technique espace public (loges, barnum, cantine, matériels, grues, échafaudage, ...)	6,32 € / jour et m2
Mise à disposition d'une salle communale pour loge	106,10 € / jour

Coûts supplémentaires liés à la mobilisation de personnel municipal

Pendant la période d'utilisation des lieux par la Production, il est entendu qu'un agent municipal peut être amené à être mobilisé pour les besoins et demandes logistiques et techniques du tournage dans le cadre de ses horaires de travail habituel (soit généralement dans l'intervalle horaire entre 8h30 et 17h30 du lundi au vendredi) et pour une durée quotidienne moyenne ne devant excéder 2 heures.

	Jour (6h > 22h) Lundi > Samedi	Dimanche et jours fériés	Nuit (22h > 6h)
<i>Tarif à l'heure</i>	25 €	39,80 €	49 €
<i>Forfait journalier</i>	250 €	398 €	392,20 €
<i>Demi-forfait journaliser (<5 h)</i>	130,10 €	203 €	196,90 €

La commune peut décider de la nécessité de présence sur le lieu de tournage d'un agent municipal pour des raisons de sécurité notamment. Dans ce cas, les tarifs ci-dessus s'appliquent

Certains critères dérogatoires à la tarification pourront être appliqués :

- Dans le cadre de projets d'associations domiciliées sur le territoire de la ville de Cergy ou de la Communauté d'Agglomération de Cergy- Pontoise s'inscrivant dans le cadre d'une coréalisation avec la ville de Cergy ou d'une convention de partenariat.
- Dans le cadre de projets d'associations domiciliées sur le territoire de la ville de Cergy ou de la Communauté d'Agglomération de Cergy- Pontoise qui n'exigent pas la privatisation et l'usage exclusif de l'espace pour les besoins du tournage.
- Dans le cadre de projets faisant partie d'un dispositif d'accompagnement de la ville, notamment dans le domaine artistique et/ou socioéducatif, la tarification prendra la forme d'une valorisation en nature
- Dans le cadre de projets menés par des établissements scolaires du premier et second degré, situés sur le territoire de la ville de Cergy et, œuvrant dans une dynamique partenariale avec la ville.